

Procès-verbal de séance

Séance du vingt-deux Mai deux mil vingt trois

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-deux Mai à 18 heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle polyvalente de Groises sous la présidence de DOUSSET Jean-Paul Président

Présents : M. DOUSSET Jean-Paul, Président, Mmes : BLANCHÉ CHEVALIER Chantal, MENARD Francine, METENIER Martine, MOULINNEUF Christine, ROGER Stéphanie, SEILLIER Sophie, TRINQUET Simone, VASICEK Monique, VERNEAU Marie-Pierre, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BOLNOT Yves, CHAPELIER Bruno, CHARACHE Jean-Luc, DE ROLLAND DALON Jacques, DEBONO Yves, DECOUT Jacques, DELAVault André, DUPREZ Thierry, EGROT Gérard, MALLERON Dominique, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, SERVOIS Bertrand, VIGNEL Joël

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : DE CHOULOT Etienne à Mme SEILLIER Sophie, DE LEO Claudio à M. BOLNOT Yves, LE CAM Olivier à Mme METENIER Martine, MAZABRAS Jean-Claude à M. POLICARD Philippe

Absent(s) : Mme GARNAUD Aurélie

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Communautaire : 31
- Présents : 26

Date de la convocation : 15/05/2023

Date d'affichage : 15/05/2023

Acte rendu exécutoire

après dépôt en
le : 24/05/2023

et publication ou notification
du : 24/05/2023

A été nommé(e) secrétaire : Mme VERNEAU Marie-Pierre

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

CDC2023022 - Décision modificatives - Budget Général -

CDC2023023 - Convention avec la CDC La Septaine concernant le projet " La Septaine à Vélo "

CDC2023024 - Subvention Jeunes Sapeurs-Pompiers du Cher

CDC2023025 - Subvention UNSS du Collège de Sancergues pour le championnat de France de STEP -

Le procès-verbal du Conseil Communautaire du 3 avril 2023 est adopté sans observation de la part des membres présents lors de ce dernier.

CDC2023022 – Décision modificatives - Budget Général

Monsieur Le Président expose que suite à une erreur de chapitre sur l'enregistrement des comptes il convient de prendre une décision modificative afin de transférer la somme de 45 000€ du chapitre 040 au chapitre 041.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte et autorise Le Président à effectuer les modifications budgétaires ci-dessous :

Investissement	
Dépenses	Recettes
Chapitre 040 – Compte 21318 - 45 000,00€	Chapitre 040 – Compte 238 - 45 000,00€
Chapitre 041 – Compte 21318 + 45 000,00€	Chapitre 041 – Compte 238 + 45 000,00€

A l'unanimité (pour : 30 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

CDC2023023 – Convention avec la CDC La Septaine concernant le projet " La Septaine à Vélo "

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Projet touristique « La Septaine à Vélo » porté par la Communauté de Communes de la Septaine,

Vu la convention passée entre la Communauté de Communes de la Septaine et le CIT dans le cadre de la réalisation d'une étude de faisabilité du projet « La Septaine à Vélo »,

Considérant que l'itinéraire cyclable, prévu pour relier la ville de Bourges à la commune de Marseilles-Les-Aubigny, traverse la Communauté de Communes Berry Loire Vauvise en les communes de Précy et de Garigny,

Considérant la convention de partenariat, relative à la réalisation et au financement de l'étude de faisabilité du projet, prévue entre la Communauté de Communes de la Septaine et la Communauté de Communes Berry Loire Vauvise,

Entendu l'exposé de M. Le Président,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet de convention entre les deux collectivités
- **Autorise** le Président à signer ladite convention, ainsi que tous documents relatifs au projet touristique « la Septaine à vélo »

A l'unanimité (pour : 30 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

CDC2023024 – Subvention Jeunes Sapeurs-Pompiers du Cher

M. Le Président présente la demande de subvention formulée par Les jeunes sapeurs-pompiers du Cher.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (1 abstention : AUCLERC Thierry), d'allouer une subvention aux jeunes sapeurs-pompiers du Cher d'un montant de 700,00 €.

Les crédits sont inscrits au budget 2023.

A la majorité (pour : 29 ; contre : 0 ; abstentions : 1)

CDC2023025 – Subvention UNSS du Collège de Sancergues pour le championnat de France de STEP

M. Le Président présente la demande de subvention formulée par l'UNSS du Collège de Sancergues dont la section STEP s'est qualifiée pour les championnats de France.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide, à l'unanimité, d'allouer une subvention de 500 € à l'UNSS du Collège de Sancergues.

Les crédits sont inscrits au budget 2023.

A l'unanimité (pour : 30 ; contre : 0 ; abstentions : 0)

Questions diverses :

Maison communautaire

Délibération à prévoir sur le montage financier lors d'un prochain conseil communautaire.
Intervention le 26 juin de la SEM TERRITORIA (M. DELORT et M GAUCHERY)

PLUI

Intervention de Mme VASICEK sur le sujet

- HERRY :
Le 13 mai : commission CDPENAF pour le dossier d'HERRY au lieu-dit la Chalotterie
Avis favorable à la majorité
Le 23 mai : réunion publique à la Salle des Fêtes de SANCERGUES à 18 h 30
Fin juin : Envoi du dossier pour avis aux PPA et à la MRAE
En septembre : enquête publique
- BEFFES :
Projet photovoltaïque sur le site de la cimenterie, sur un terrain agricole (en zone A) en jachère depuis 6 ans (il faut 8 ans).
Rappel est rappelé qu'il faut une activité agricole sous les panneaux.
- CHARENTONNAY :
L'enquête publique est terminée
- PRECY :
Etude d'empreinte écologique en cours

Cimenterie de BEFFES et DEVUP

Devenir de la cimenterie à l'étude

SPANC

Processus de prélèvement sur l'eau potable : Veolia est OK, Saur toujours en attente (la question devrait être réglée lors de la prochaine réunion du Syndicat de l'eau)

Pour rappel :

Avant 2020, il fallait 3.5 personnes pour traiter les dossiers.

Depuis 2020, il n'y a plus qu'une personne avec une pression importante.

Lors de la commission SPANC il faut trouver une solution :

- Convention tripartite entre la CDC, le Syndicat, et VEOLIA ou la SAUR
- Voir s'il est possible de faire avec un agent autre que la secrétaire de la CDC
- Voir comment impliquer les maires puisqu'ils disposent de la police de l'eau (aujourd'hui 25 % des personnes concernées n'ouvrent plus la porte lors du contrôle – analyser pourquoi.....)

France Services

Le Préfet est au courant de la charge de travail du personnel de France Services. Il a organisé une réunion avec tous les France Services le 26 juin pour recueillir les doléances et les suggestions.

Idée interne CDC : que la personne recrutée par le syndicat des transports scolaires et le SIAEP assure 10 h pour France Services afin d'avoir un contrat de 35 h.

Idée certainement écartée car la fiche de poste envoyée au CDG 18 porte sur 25 h – le Président du SIAEP ne semble pas favorable.

Mme MENARD demande la convocation de la commission Personnel pour échanger sur le sujet.

Commission économique

Réserve émise par certains maires ou adjoints sur l'intérêt d'un intervenant BGE (pas de CR, demande d'actualiser la liste des artisans et commerçants non compris par certains, cout de la prestation important pour le rendu actuel...)

M. POLICARD indique que le travail de l'agent BGE est pleinement satisfaisant, qu'il convient à chacun de le solliciter, et que les demandes d'actualisations ne sont pas inutiles compte tenu des changements fréquents qui surviennent sur notre territoire.

Le recensement des acteurs économiques permettra notamment de créer un réseau d'entreprises en concertation avec les élus locaux.

Contrat local de santé (CLS)

Intervention de Bénédicte de CHOULOT, Conseillère Départementale, pour éclairer les élus sur la différence des termes entre CPTS, PRS et CLS

CPTS : ce sont les acteurs de santé qui se réunissent

PRS : le plan régional de santé est financé par l'ARS et il s'agit d'un plan sur le territoire

CLS : il faut avoir un contrat local de santé si l'on veut avoir un financement : il s'agit surtout d'action de prévention pour réduire les frais médicaux.

Il existe un plan santé 18 : un bus médical circulera sur le territoire dès le 1^{er} juillet, des bornes de télémedecine commencent à être installées ainsi qu'un guichet unique pour des orthophonistes, des kinés (interlocuteur : Geoffroy COURSIER)

Digues de la Loire

Le 24 juin, la CDC doit s'engager sur les digues de la Loire.

Lettre d'intention votée à l'unanimité pour une étude sur le sujet – il faudra prendre par la suite une délibération.

A noter que la CDC a la longueur de digue la plus longue : 17 km
Si l'on ne bouge pas, chaque habitant devra contribuer en moyenne pour 17 €, si la CDC adhère à un dispositif, la participation de chaque habitant sera en moyenne de 4 € sans clés de répartition.

T.R.A.M.E.

Mme VASICEK précise qu'un appel d'offres a été lancé auprès de toutes les pépinières du territoire ; Elle rappelle que ce projet de TRAME concerne tout le monde et que les personnes intéressées pourront bénéficier d'une subvention de 80 % maxi ; les commandes seront à passer sur juillet / août.

Communication de la CDC

La CDC a un site internet et réfléchit à d'autres outils de communication : livret, bus de 9 places pour les associations sportives, culturelles, pour les séniors.....

COMICE 2024

Date retenue : les 24 et 25 août 2024

A priori : 8 chars

Regroupement de communes – certaines préfèrent rester seules comme PRECY, JUSSY, LUGNY, ARGENVIERES, GARIGNY, BEFFES.

GROISES ne participe pas car n'a aucun bénévole et aucune association ni comité des fêtes – si certains s'identifient, ils se raccrocheront à une autre commune.

Des projets à l'étude :

- Avec les écoles pour découvrir le monde agricole (suivi d'un cycle végétatif)
- Sancergues et les pompiers

L'arbre poète

Présentation de l'affiche et 1ère animation le 10 juin à HERRY au presbytère
Dates non communiquées pour les animations sur ARGENVIERES et COUY.

Séance levée à: 20:00

En CDC, le 23/05/2023
Le Président,
M. DOUSSET Jean-Paul

La Secrétaire,
Mme VERNEAU Marie-Pierre

